

Mairie de GOUY-SAINT-ANDRE

oooooooo

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20 mars 2013

L'an deux mil treize, le vingt mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Françoise THELU, Maire adjoint, en suite de convocation en date du 13 mars 2013 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Etaient présents : THELU Françoise, FAUQUET Ginette, MONCLAIRE Gérard, DELCUSE Fabrice, ROUZE Henri, DUBOIS Georis, MARIETTE Michel, GARBE Bertrand, LEBEL Frédéric, DENIS Arlette, LECUL Alain

Etaient absents : BEUVAIN Yves (pouvoir à F.THELU), DEMILLY Véronique (pouvoir à G.MONCLAIRE), Sophie DOZINEL.
Henri ROUZE a été élu secrétaire.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Madame THELU souhaite rendre un hommage à Jean LEROY: « Plus qu'un hommage officiel, c'est un message de sympathie que nous adressons à toute la famille Papy Leroy. Nous sommes tous très chagrinés par son départ. C'était l'ami de tout le monde. La commune lui est redevable au sein des différentes associations de tout ce qu'il a fait. Je crois même qu'il mérite que nous observions une minute de silence à sa mémoire. »

Par ailleurs, après la journée d'enfer blanc de mardi dernier, Monsieur Yves BEUVAIN souhaite adresser ses remerciements aux employés municipaux pour le travail accompli ce jour-là : déneigement, dépannage rapide avec le matériel communal pour urgence vitale, balayage des bâtiments communaux...

1. Délibération 06-2013 : Vente de l'ancien café « Le Mirage »

La vente de l'ancien café-brasserie sis 41, rue de Maresquel avait été décidée lors d'une réunion de conseil municipal le 26 mars 2011. Françoise THELU rappelle que la vente a été confiée à l'étude de Mes DEHEUL-BERTIN, notaires à Campagne-les-Hesdin et Hesdin. Après discussion, le Conseil Municipal décide et autorise le Maire ou son représentant à procéder à la mise en vente de l'immeuble moyennant le prix principal de 120 000 €.

2. Délibération 07-2013 : Convention pluriannuelle de partenariat durable, relative à l'accès des bibliothèques publiques aux services de la médiathèque Départementale du Pas-de-Calais

Madame FAUQUET, adjointe responsable de la bibliothèque municipale explique aux membres présents qu'il convient de renouveler la Convention pluriannuelle de partenariat durable, relative à l'accès des bibliothèques publiques aux services de la médiathèque Départementale du Pas-de-Calais.

Elle explique les principaux articles de ladite convention, qui sont: « La commune signataire s'engage à faire fonctionner sa bibliothèque dans les conditions fixées par la Charte des Services en vigueur, de façon à permettre le libre accès aux documents par tous les publics », et « Le Département du Pas-de-Calais s'engage, dans la limite des crédits inscrits au budget et au regard du projet présenté, et dans le respect des critères du Plan Lecture à accorder à la collectivité locale signataire les aides à l'investissement

3. Délibération 08-2013 : Demande de subvention au titre de l'aide annuelle à l'acquisition de documents pour les bibliothèques municipales

Madame FAUQUET, adjointe chargée de la bibliothèque, explique qu'une subvention peut être demandée au Conseil Général au titre de l'aide annuelle à l'acquisition de documents pour les bibliothèques municipales, et ce pour l'exercice 2013.

Après discussion, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou un l'un de ses adjoints à effectuer une demande de subvention au titre de l'aide annuelle à l'acquisition de documents pour les bibliothèques municipales, et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

- Françoise THELU explique que la prochaine réunion de conseil se tiendra a priori le mercredi 10 avril et que le budget communal y sera voté. Les représentants des différentes commissions devront remettre leur devis d'achats et de travaux au plus tard le 03 avril afin qu'une maquette budgétaire puisse être réalisée avec précision et vérifiée par la trésorerie de Campagne-les-Hesdin.